

## Des cartes au secours de l'Histoire

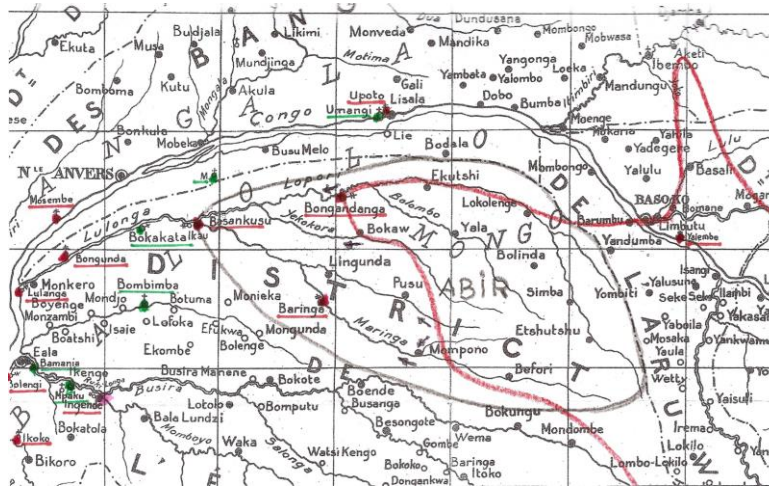
L'utilisation des cartes détaillées de l'État Indépendant du Congo permettent parfois d'éclaircir certains points nébuleux de l'histoire de ce pays. Ainsi, grâce à ces cartes, on a pu prouver, de manière irréfutable, que l'utilisation des écrits de **Franz THONNER**, pour expliquer la décroissance de la population dans les zones de collecte du caoutchouc de l'Ubangi-Uele durant la période précédant la reprise du Congo par la Belgique, n'avait aucun sens puisque le botaniste allemand était passé dans des endroits nettement différents au cours de ses deux voyages de prospection dans la région.

(Cfr. *Pourquoi pas toute l'histoire du Congo !*).

Quatre cartes publiées à l'époque de la reprise de l'EIC par la Belgique sont particulièrement intéressantes à ce propos. Publiées à une échelle 1/4000000 (70x55 cm) et quadrillées au degré carré, elles concernent :

- le Congo physique avec une précision relative aux zones forestières inventoriées à l'époque ;
- le Congo économique avec les zones relatives aux principales productions végétales et minières, ainsi que tous les postes de collecte du caoutchouc avec leur importance ;
- les itinéraires fondamentaux et ceux des grandes explorations de la période 1816-1900 ;
- le Congo politique à l'époque, précisant les différents districts, les postes de l'état, les postes commerciaux, les missions protestantes et les missions catholiques, les chemins de fer en activité et ceux à créer, les rivières navigables, le réseau télégraphique et téléphonique ainsi que les principales peuplades.

Curieusement, ces cartes ne sont jamais citées dans les écrits des historiens comme s'ils n'en avaient pas connaissance. Pourtant lorsqu'on reporte simultanément sur celles-ci, des éléments d'autres travaux, comme la concession de l'ABIR et l'avance des esclavagistes arabisés comme ci-dessous, des évidences sautent aux yeux.



Sur cette carte, les missions protestantes sont renseignées et soulignées en couleur rouge, les missions catholiques en couleur verte. Les stations renseignées par un point noir sont des stations de l'état, celles renseignées par un cercle blanc sont des postes commerciaux. La ligne sombre fermée entoure la concession de l'ABIR (bassins de la Lufira et de la Maringa). La ligne rouge représente l'avance extrême des esclavagistes arabisés dans le nord de la Cuvette centrale congolaise. (D'après Ceulemans, ARSOM)

On remarque immédiatement qu'une grande partie de la concession de l'ABIR a été sous le contrôle des esclavagistes. Il est donc probable que les populations Mongo ont cherché leur salut dans la forêt ou se sont échappées de cette zone en descendant les différents cours d'eaux vers l'Ouest et Basankusu. Tout ceci se serait passé avant 1895 puisqu'à cette date, les esclavagistes ont été définitivement battus et expulsés du Congo. Il n'est donc pas anormal de trouver des mutilés dans cette région ayant été sous le joug de la charia durant plusieurs années et il n'est pas anormal également que ce soit les missions protestantes qui les remarquent puisqu'elles seules sont présentes dans la concession de l'ABIR à Basankusu (Ikau), à Bongandanga sur la Lopori et, plus tard, à Baringa sur la Maringa et qu'elles possèdent un bateau (le Pioneer) leur permettant de naviguer de Mompono sur la Maringa jusque Lokolenge sur la Lopori (soit près de 700 kilomètres). Il n'est pas anormal également que les missions catholiques n'en fassent pas mention, puisqu'elles sont

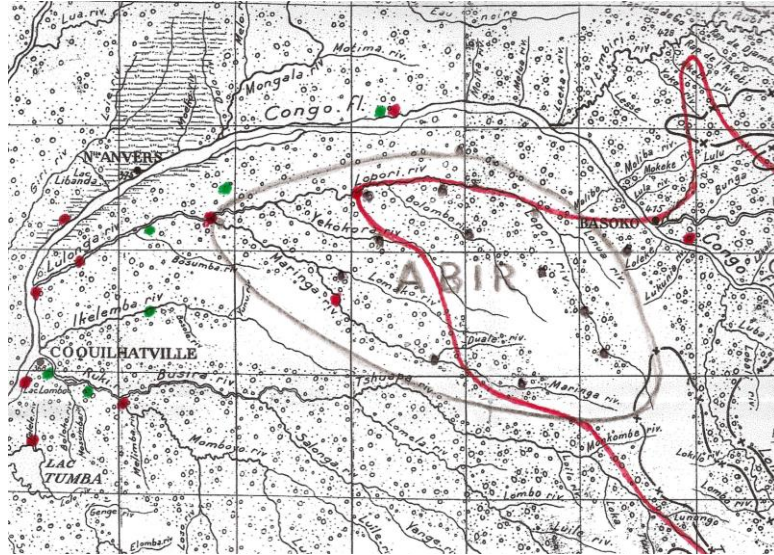
toutes situées hors de la concession de l'ABIR, voire sur les rivières d'autres bassins comme l'Ikelemba et la Ruki.

Les conventions passées entre l'état et l'ABIR, à la création de celle-ci en 1892, donnent à cette dernière la propriété entière, durant 30 ans, des terres vacantes du Domaine dans le bassin de la Lopori et de la Maringa autour des postes en exploitation dans un rayon de 8 kilomètres autour de ceux-ci et le droit d'y exploiter tous les produits de la forêt à partir de Basankusu. Soit près de 3020 Km<sup>2</sup>. L'ivoire n'est pas repris dans ces arrangements et son commerce reste libre dans les concessions accordées.

Voilà la raison pour laquelle on ne trouve pas de postes commerciaux dans cette concession.

Le bassin de la Lulonga est, à cette époque, de découverte récente : si la Lulonga fut parcourue brièvement par Stanley et Roger en 1883 et par Grenfell en 1884, la Lopori ne fut parcourue qu'en 1887 par Van Gele et en 1890 par Baert et son affluent de droite, la Lonua, par Dhanis en 1889. C'est von François et Grenfell qui remonteront la Maringa jusque Mompono en 1885 et Baert ira jusqu'à Befori en 1890.

En 1894, le territoire est définitivement libéré des incursions esclavagistes. Fondée en 1892, c'est seulement au quatrième bilan, en 1896, que l'exercice de l'ABIR présente un premier bénéfice ; en 1898 les administrateurs anglais quittent la compagnie (en fait ils n'avaient participé à aucun CA.) celle-ci, de droit belge, est dissoute et reconstituée aussitôt, sous le même nom, en société congolaise à responsabilité limitée. En 1903, l'ABIR reprend, pour le compte de l'ISANGI, l'exploitation des concessions de cette société et en 1906, après la Commission d'enquête, l'état reprend les concessions faites à l'ABIR dans des conditions similaires à celles faites pour l'Anversoise.



La carte ci-dessus montre que toutes les stations se trouvent en zone forestière et pratiquement sur toutes les rivières du bassin de la Lulonga. Tous les postes n'ont pas la même importance pour la collecte du caoutchouc, les plus importants sont Mompono et le village de Waka au sud-est de Basankusu sur la Maringa, le poste de Yala sur la Bolombo et le village de Yahuma sur la Lonua.

Les mouvements de population vers l'ouest ont probablement favorisé l'expansion de la maladie du sommeil, même si les postes et les villages forestiers semblent moins exposés que ceux qui se trouvent en lisière de forêt, comme le montre une carte récente des zones d'expansion de la trypanosomiase (baisse de la population). D'autre part, cette région montre encore aujourd'hui une prévalence élevée à la présence de lèpre, sans traitement à l'époque et cause de mutilations des membres.

Bref, s'il existe des mutilations en zone forestière, elles peuvent être dues à différentes causes :

- les exactions des esclavagistes jusqu'en 1894 (la charia) ;
- les dangers inhérents à la vie en zone forestière (animaux sauvages, blessures, fractures ouvertes, piqûres d'épineux, avec infections et gangrène) ;
- les guerres entre les clans ou les tribus ;
- aux maladies comme la lèpre ;
- l'anthropophagie ;

- les accidents domestiques pour les enfants (brûlures, eau bouillante, avec infections malgré l'excellent cicatrisant qu'est la graisse de python) ;
- mais aussi exactions de tiers (sentinelles, soldats).

Quant à tout mettre sur le compte de cette dernière cause, c'est faire un affront à l'intelligence et à la vérité.

Pour avoir vécu moi-même huit ans en zone forestière à une époque où les exactions de tiers ne pouvaient plus être prises en compte, j'ai pu constater de nombreux infirmes et certaines mutilations médicales voulues ou nécessairement forcées. D'autre part, j'ai été plusieurs fois piqué aux avant-bras par les épines des pétioles des feuilles de palmiers et je peux témoigner que la guérison des blessures est difficile et longue, même avec des médicaments d'aujourd'hui.

Il existe dans la littérature historique (le rapport Casement), un cas très intéressant d'amputation attribuée à des tiers alors qu'elle fut provoquée par la morsure d'un animal sauvage ; le cas de l'enfant Epondo. Ce qui n'a pas empêché le consul de Grande-Bretagne (Casement), sur les dires de la population, d'attribuer l'amputation à une sentinelle de la Lulonga et de se servir de cet exemple pour étayer le rapport qu'il a présenté au gouvernement britannique.

Un faux historique, en fait, mais dans quel but ? Il va conditionner l'histoire de l'EIC.